

# Flash nucléaire 10

Octobre 2016 / Raccourci de faits et d'opinions alimentant le débat nucléaire

## **Le Parlement autorise le premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050...**

Lors du vote final de la session parlementaire d'automne 2016, le Conseil national s'est prononcé par 120 voix contre 75 et 6 abstentions en faveur du premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050. Le Conseil des Etats a de son côté autorisé le texte par 35 voix contre 6 et 3 abstentions. Il avait éliminé les dernières divergences le 19 septembre. Ce paquet comprend des mesures relatives à l'augmentation de l'efficacité énergétique et à un encouragement financier des énergies renouvelables plus marqué et plus proche du marché. Les centrales nucléaires actuelles peuvent rester connectées au réseau tant que les autorités estiment qu'elles sont sûres, mais la construction de nouvelles centrales est légalement interdite en Suisse.

## **... et l'UDC ainsi que l'Alliance Energie lancent un référendum**

L'Union démocratique du centre (UDC) lance un référendum contre la Stratégie énergétique 2050. Elle qualifie le premier paquet de mesures relatif à la Stratégie énergétique 2050, approuvé par le Parlement, de «ruineux» et d'«irresponsable». Elle est soutenue notamment par des associations de branche, telles que GastroSuisse, Astag, Auto Suisse et Swissmem. Indépendamment de l'UDC, Alliance Energie ainsi que des représentants des Jeunes libéraux-radicaux, de l'Union démocratique fédérale, de la Fédération des contribuables, de Paysage Libre Suisse et des Jeunes UDC collectent également des signatures en vue du référendum. Ils estiment que la Stratégie énergétique 2050 est un projet utopique, dangereux et excessif. Les deux principales associations faitières de l'économie suisse – Economiesuisse et l'Union suisse des arts et métiers (usam) – ont en revanche renoncé à la collecte de signatures. Le délai référendaire court du 11 octobre 2016 au 19 janvier 2017. Une éventuelle votation populaire pourrait être organisée au plus tôt le 21 mai 2017.

## **Trilemme énergétique: la Suisse passe de la place 1 à la place 2**

La Suisse occupe désormais la seconde place dans la liste des pays dotés de la politique énergétique la plus cohérente et la plus stable. Telles sont les conclusions du Conseil mondial de l'énergie dans son dernier rapport du trilemme énergétique 2016. Le Danemark est en tête du classement. L'indice du trilemme met en évidence le conflit entre les trois objectifs de politique énergétique «sécurité de l'approvisionnement énergétique», «accès/prix abordable», et «compatibilité environnementale», et permet un classement de 125 pays sur la base de leur capacité à concilier ces objectifs parfois antagoniste. Le rapport indique que le rang global de la Suisse reflète les décisions de politique énergétique nationale prises par le passé. En revanche, il n'a pas été tenu compte des dernières décisions. Parmi celles-ci, le Conseil mondial de l'énergie cite la Stratégie énergétique 2050 et les débats autour de la sortie du nucléaire.

## **Retrait des demandes d'autorisation générale**

Axpo Holding AG, Alpiq Holding AG et BKW SA ont décidé de retirer les demandes d'autorisation générale pour les centrales nucléaires de remplacement, qui avaient été déposées en 2008 et suspendues en 2011. Les exploitantes estiment en effet que depuis la soumission des demandes d'autorisation générale pour les centrales nucléaires de remplacement en 2008, le monde de l'énergie s'est «fondamentalement transformé». Le marché a totalement changé et la politique a entre-temps posé des jalons pour un avenir sans énergie nucléaire.

## **Leibstadt déconnectée du réseau jusqu'en février 2017**

Au cours de la révision annuelle 2016, des colorations locales sur les gaines des assemblages combustibles avaient été trouvées. D'après l'ex-

Rédaction: M.-F. Aepli,  
B. Bechtold, M. Brugger,  
M. Rey, M. Schorer  
Traduction: C. Baechel  
Forum nucléaire suisse  
Case postale 1021  
3000 Berne 14  
Téléphone 031 560 36 50  
Téléfax 031 560 36 59  
info@forumnucleaire.ch  
www.forumnucleaire.ch

Parution: 12 fois par an  
ISSN 1421-0355

© 2016 Forum nucléaire suisse

ploutante, l'inspection des découvertes faites sur les assemblages combustibles usés et le rechargement du cœur du réacteur prendront plus de temps que prévu. La remise en service de l'installation est ainsi reportée probablement à février 2017. Au cours des semaines à venir, les assemblages combustibles concernés seront soit remis en état soit remplacés. Par ailleurs, l'analyse des causes sera poursuivie, en collaboration avec les fabricants des assemblages combustibles et du réacteur, ainsi que des experts externes.

### **Etats-Unis: permis de construire pour deux nouvelles centrales**

L'autorité de sûreté nucléaire américaine (NRC) a remis à Duke Energy l'autorisation de construire et d'exploiter deux centrales nucléaires sur le site de Levy, en Floride. L'entreprise n'a cependant pas encore décidé si elle souhaite mettre en œuvre ce projet ou non. Elle étudiera tout d'abord si des capacités nucléaires supplémentaires sont nécessaires dans l'Etat, a indiqué Duke Energy. L'autorisation est valable durant 40 ans. Neuf nouvelles centrales ont été autorisées aux Etats-Unis au cours des dernières années. Quatre sont déjà en cours de construction: deux en Géorgie et deux en Caroline du Sud.

### **Pakistan: Chashma 3 en exploitation**

La centrale nucléaire de conception chinoise Chashma 3 (également appelée Chasnupp 3) a pour la première fois délivré de l'électricité sur le réseau le 15 octobre 2016. Le Pakistan a ainsi mis en service sa quatrième installation: trois se trouvent sur le site de Chashma, à environ 210 km au sud-ouest d'Islamabad, et une à proximité de Karachi, sur la côte sud du pays. Une tranche nucléaire est également en construction sur chacun des deux sites et une autre est prévue à Karachi. Fin 2015, la part du nucléaire dans le mix électrique du Pakistan s'établissait à 4%.

### **Inde: Kudankulam 3 et 4 en construction**

Les travaux de construction des tranches nucléaires Kudankulam 3 et 4, dans le sud de l'Inde, ont commencé le 15 octobre 2016. Deux tranches produisent déjà de l'électricité sur ce site: Kudankulam 1 depuis octobre 2013 et Kudankulam 2 depuis août 2016. Deux autres sont prévues. Les quatre installations sont des réacteurs avancés de conception russe et d'une

puissance électrique d'environ 1000 mégawatts, actuellement les seules de cette taille en Inde. La plupart des 22 tranches en exploitation dans le pays présentent une puissance de 200 mégawatts. Kudankulam est par ailleurs le seul site d'Inde sur lequel des réacteurs de conception russe sont construits. Fin 2015, la part du nucléaire dans le mix électrique de l'Inde s'établissait à 4%.

### **Hinkley Point C sur les rails**

Le 29 septembre 2016, le gouvernement britannique, Electricité de France (EDF), et China General Nuclear Power Group (CGN) ont signé à Londres les contrats relatifs à la construction de deux tranches EPR sur le site de Hinkley Point. La direction d'EDF avait donné son feu vert fin juillet 2016. Le nouveau gouvernement britannique avait, quant à lui, pris le temps de réévaluer le projet jusqu'à mi-septembre. La Grande-Bretagne doit construire d'ici 2035 au moins 95 GW de puissance électrique et souhaite dans un même temps réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 80% d'ici 2050 par rapport à leur niveau de 1990. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement mise sur une production d'électricité pauvre en carbone composée d'éolien, de solaire et de nucléaire.

### **La Cour de justice de l'UE rejette la requête contre les aides d'Etat en faveur de Hinkley-Point**

La Cour de justice de l'Union européenne considère que la requête déposée par dix fournisseurs d'énergie allemands et autrichiens contre les aides d'Etat accordées par la Commission européenne pour la centrale nucléaire de Hinkley Point C, prévue en Grande-Bretagne, est irrecevable. La requête avait été déposée mi-juillet 2015 par Greenpeace Energy et neuf autres fournisseurs d'énergie. Greenpeace Energy souhaite désormais introduire un recours contre la décision de la Cour de justice. Elle avait également déposé un recours avec six villes allemandes auprès de la Commission de l'UE contre l'extension prévue de la centrale hongroise de Paks.

Le «Flash nucléaire» peut également être commandé sous forme de lettre d'information électronique sur le site [www.forumnucleaire.ch](http://www.forumnucleaire.ch).